



STATISTIQUES DES RECETTES PUBLIQUES en Afrique 2025



Statistiques des recettes publiques en Afrique 2025

Les *Statistiques des recettes publiques en Afrique* est une publication annuelle qui présente des données statistiques, complètes et fiables sur les recettes publiques, utilisées dans l'élaboration des politiques fiscales. Elle comprend des données harmonisées et comparables à l'échelle internationale qui sont accessibles en ligne gratuitement.

Cette publication a été produite conjointement par le Centre de politique et d'administration fiscales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Centre de développement de l'OCDE, la Commission de l'Union africaine (CUA), le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) et avec l'assistance technique de la Banque africaine de développement (BAfD), du Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF). Il a également reçu le soutien financier des gouvernements de l'Espagne, de l'Irlande, du Japon, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse. Elle constitue une contribution essentielle à l'objectif panafricain d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures, tel qu'énoncé dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les priorités stratégiques des communautés économiques régionales, les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Engagement de Séville.



L'édition 2025 des *Statistiques des recettes publiques en Afrique* livre des données sur 38 pays d'Afrique : Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Égypte, Eswatini, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Tchad, Togo, Tunisie et Zambie. Elle contient une étude spéciale sur les similitudes et particularités des systèmes de classification des recettes publiques africaines.

Définitions et classifications

Les impôts sont définis comme des versements obligatoires sans contrepartie aux administrations publiques. Les impôts sont sans contrepartie en ce sens que les prestations fournies par les administrations aux contribuables ne sont pas normalement proportionnelles à leurs paiements. Les cotisations obligatoires de sécurité sociale versées aux administrations publiques sont traitées comme des impôts.

Les recettes sont classées suivant l'assiette des impôts. Les six rubriques principales sont les impôts sur le revenu et les bénéfices, les cotisations de sécurité sociale, les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre, les impôts sur le patrimoine, les impôts sur les biens et services et autres impôts.

Les recettes non fiscales sont toutes les autres recettes perçues par les administrations publiques qui ne sont pas traitées comme des impôts. Elles comprennent les dons (l'aide extérieure), les revenus de la propriété (loyers et redevances, intérêts et dividendes et autre revenu de la propriété), les ventes de biens et de services (y compris les frais administratifs), les amendes, pénalités et confiscations et les recettes diverses et non-identifiées.

Plus d'informations sur les définitions et sur la classification des impôts sont présentées dans le Guide d'interprétation : <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/topics/policy-sub-issues/recettes-fiscales-mondiales/ocde-classification-impots-guide-interpretation.pdf>.

La publication peut être consultée sur https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-en-afrigue-2025_1ce28fd2-fr.html.

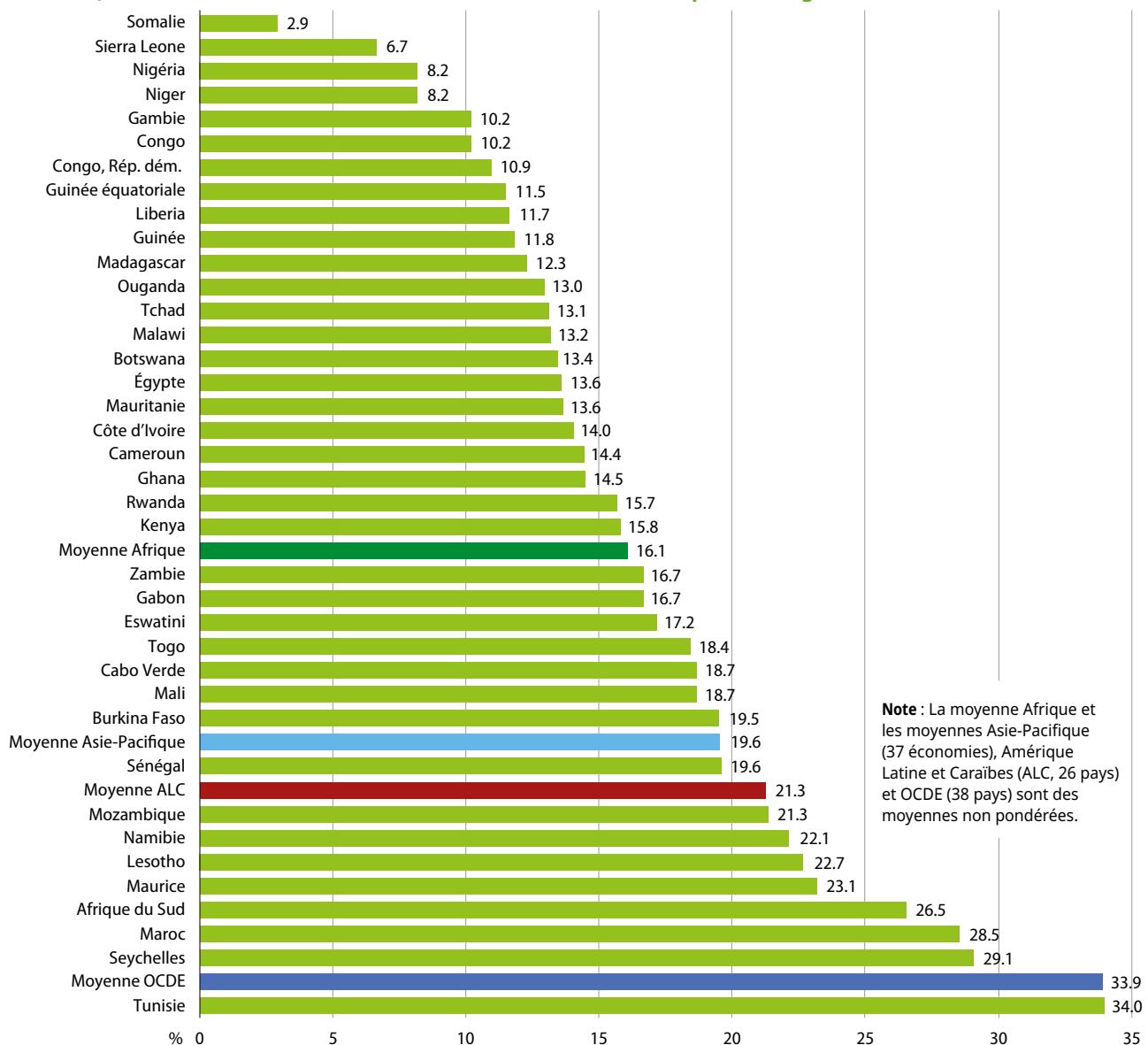
Principaux résultats

Atteindre les ODD et mettre en œuvre l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que l'Engagement de Séville nécessitent la mobilisation de financements supplémentaires, en particulier de ressources intérieures, afin de financer les biens et services publics. Ce rapport présente un ensemble d'indicateurs comparables à l'échelle internationale sur les recettes fiscales et non fiscales, qui peuvent servir à mesurer les progrès accomplis par les pays pour mobiliser leurs ressources intérieures et élaborer leurs réformes des politiques fiscales.

RATIOS IMPÔTS/PIB EN 2023 ET VARIATIONS DEPUIS 2022

Le ratio moyen impôts/PIB de l'Afrique a progressé pour la troisième année consécutive en 2023 pour atteindre 16.1 %, soit une augmentation de 0.5 point de pourcentage (point) par rapport au niveau de l'année précédente. Cette hausse a été portée par une progression des recettes tirées de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IS). Les ratios impôts/PIB affichaient en 2023 de grandes différences d'un pays africain à l'autre, allant de 2.9 % en Somalie à 34.0 % en Tunisie; 20 des 38 pays présentaient un ratio inférieur à 15 %.

GRAPHIQUE 1. RATIOS IMPÔTS/PIB (total des recettes fiscales en pourcentage du PIB), 2023



L'Afrique a connu une situation macroéconomique difficile en 2023, caractérisée par un ralentissement de la croissance économique, une inflation élevée, une baisse des prix mondiaux du pétrole, du gaz et des minéraux et un renchérissement des coûts du service de la dette. Dans ce contexte, les recettes fiscales en pourcentage du PIB ont augmenté dans 24 pays, ont diminué dans 14 pays et sont restées inchangées dans un pays entre 2022 et 2023. Toutefois, le ratio moyen impôts/PIB (recettes fiscales totales, cotisations de sécurité sociale comprises, en pourcentage du PIB) des 38 pays couverts par cette publication est resté inférieur aux niveaux moyens de l'Asie et du Pacifique (19.6 %), de l'Amérique latine et des Caraïbes (ALC, 21.3 %) et des pays de l'OCDE (33.9 %).

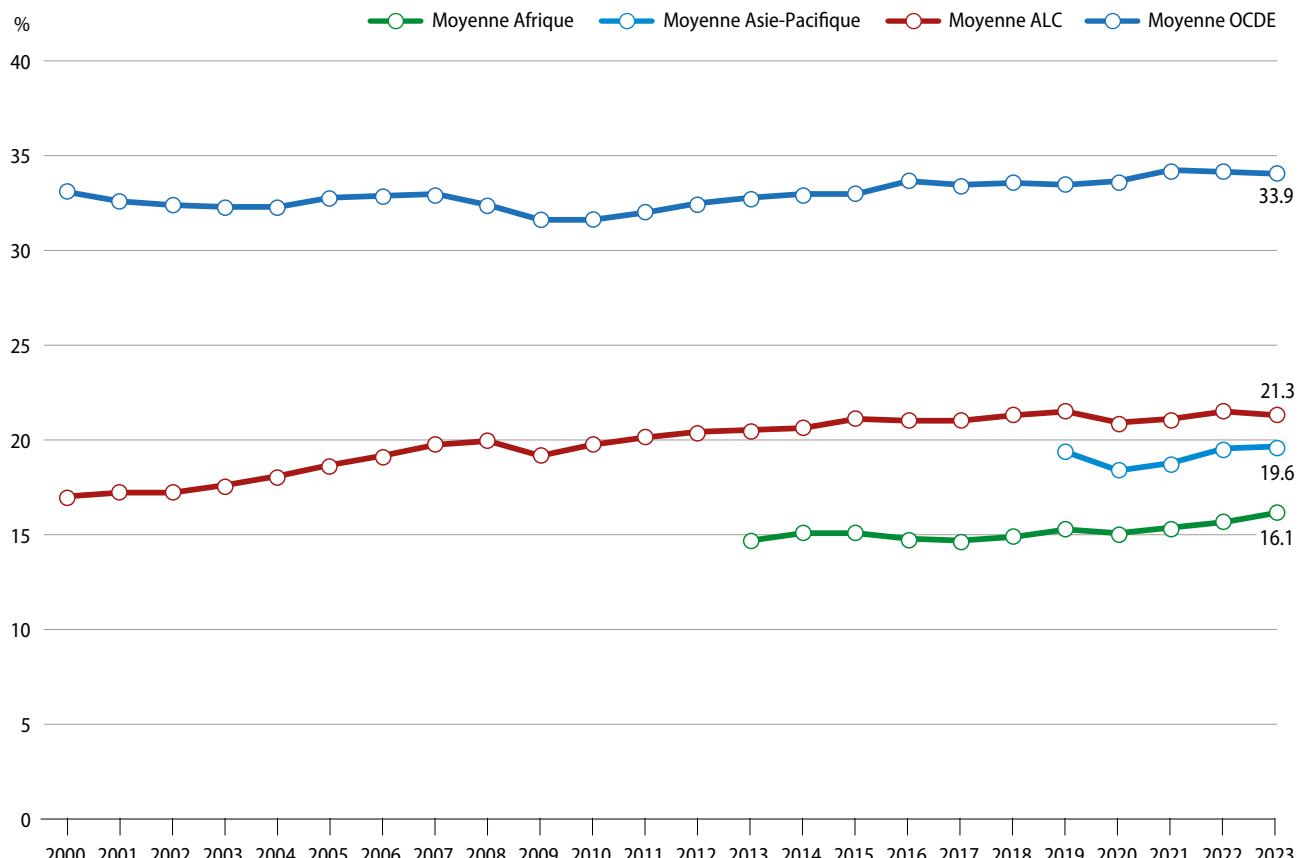
Le Tchad, le Gabon et la Guinée équatoriale ont enregistré les plus fortes hausses de leur ratio impôts/PIB en 2023, de respectivement 3.4, 4.9 et 4.5 points, sous l'effet d'une augmentation des recettes de l'IS due à la progression des bénéfices tirés du secteur extractif. Au Gabon comme en Guinée équatoriale, les recettes fiscales nominales ont augmenté tandis que le PIB nominal a reculé au cours de la période. À l'inverse, les baisses les plus marquées du ratio impôts/PIB ont été observées en République démocratique du Congo sous l'effet de la chute des recettes de l'IS, qui avaient culminé à 5.6 % du PIB en 2022.

L'augmentation des recettes de l'IS a été à l'origine de l'accroissement moyen des recettes fiscales, qui ont progressé pour la deuxième année consécutive dans les 38 pays étudiés dans cette publication. En 2023, les recettes de l'IS ont enregistré une hausse moyenne de 0.3 point. Les recettes provenant des impôts sur les biens et services ont connu une augmentation de 0.1 % du PIB en moyenne au cours de la période, portée par une hausse du même ordre de grandeur des recettes tirées des taxes sur la valeur ajoutée (TVA).

NIVEAUX DES RECETTES FISCALES DEPUIS 2013

L'amélioration des ratios impôts/PIB dans de nombreux pays africains au cours des dix dernières années s'explique par les efforts déployés pour renforcer les systèmes budgétaires. Entre 2013 et 2023, le ratio moyen impôts/PIB de l'Afrique a progressé de 1.4 point, tandis que les moyennes de la région ALC et des pays de l'OCDE ont augmenté de respectivement 0.8 point et 1.3 point. Les ratios ont augmenté dans 29 des 38 pays d'Afrique étudiés entre 2013 et 2022 et ont diminué dans neuf pays.

GRAPHIQUE 2. RATIOS IMPÔTS/PIB, 2000-2023



Source : OCDE/CUA/ATAF (2025), *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2025*, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-en-afrique-2025_1ce28fd2-fr.html.

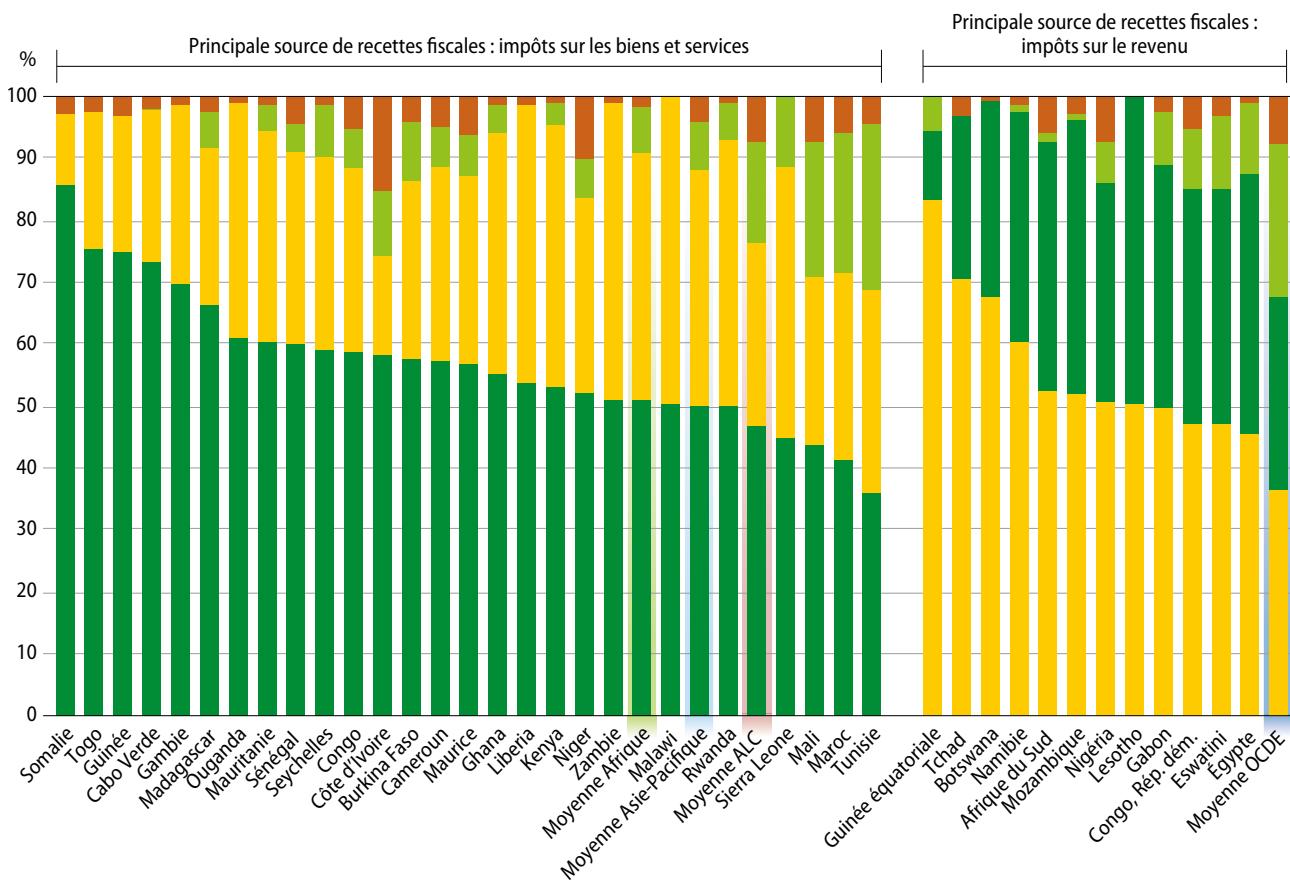
Étude spéciale: Similitudes et particularités des systèmes de classification des recettes publiques africaines

L'étude spéciale de l'édition de cette année examine les similitudes et les particularités des systèmes de classification des recettes dans les pays africains étudiés dans ce rapport, et compare ces systèmes avec la classification de l'OCDE sur laquelle se fonde la publication des *Statistiques des recettes publiques en Afrique*. Elle constate que la granularité des données relatives aux recettes est très variable d'un pays africain à l'autre et dans la durée. Plusieurs catégories de recettes, y compris au sein des impôts sur le revenu et les bénéfices et des impôts sur les biens et services, sont communes à la plupart des pays africains. Toutefois, certaines variations au sein des catégories de recettes sont fréquentes en Afrique mais absentes de la classification de l'OCDE, tandis que certaines subdivisions figurant dans la classification de l'OCDE n'existent généralement pas dans les catégories de recettes en Afrique. Les recettes provenant des industries extractives ne sont pas systématiquement répertoriées dans les cadres nationaux de communication d'informations, et des déficits d'informations persistent (principalement pour l'IS, l'IRPP et la TVA). Ces résultats ouvrent la voie à l'élaboration d'une classification africaine des recettes, un objectif en phase avec la stratégie plus large poursuivie par l'Institut statistique de l'Union africaine (STATAFRIC) consistant à harmoniser les statistiques à l'échelle du continent.

STRUCTURES FISCALES

Les recettes de toutes les principales catégories d'impôt ont progressé à peu près au même rythme entre 2013 et 2023, en pourcentage du PIB. Les recettes de l'impôt sur le revenu et les bénéfices et celles provenant des impôts sur les biens et services ont augmenté de 0.6 point. En 2023, les impôts sur les biens et services sont restés la principale source de recettes fiscales en Afrique, puisqu'ils ont généré 51.2 % du total des recettes fiscales en moyenne, la TVA à elle seule contribuant à 26.6 % du total. Dans le même temps, les impôts sur le revenu et les bénéfices ont représenté en moyenne 40 % du total des recettes fiscales en 2023, dont 16.5 % provenant de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) et 21.4 % de l'IS.

GRAPHIQUE 3. **STRUCTURES FISCALES (% du total des recettes fiscales), 2023**



■ Impôts sur les biens et services ■ Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capita ■ Cotisations de sécurité sociale ■ Autres impôts

Source : OCDE/CUA/ATAF (2025), *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2025*, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-en-afrique-2025_1ce28fd2-fr.html.

RECETTES NON FISCALES

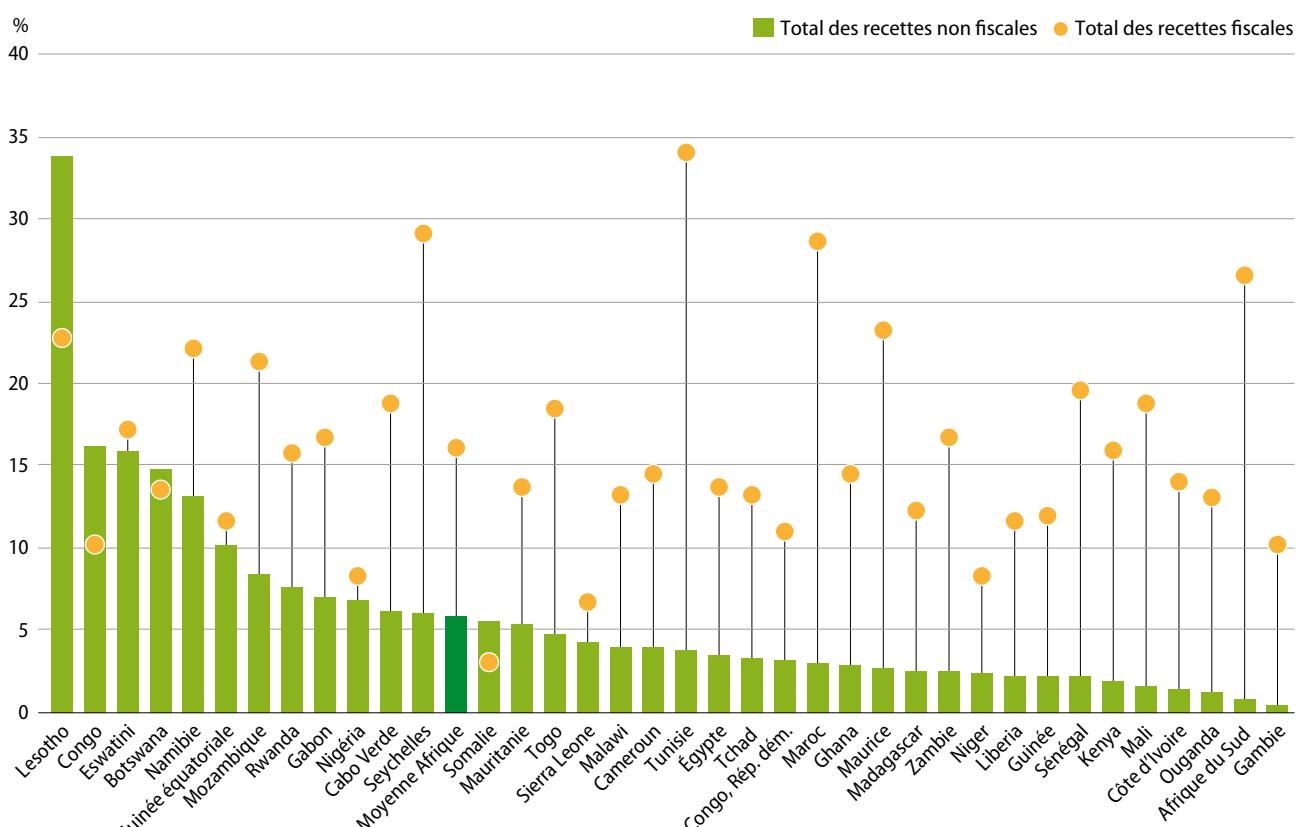
En 2023, les recettes non fiscales en Afrique représentaient en moyenne 5.9 % du PIB dans les 37 pays ayant communiqué des données pour cette année-là. Elles s'échelonnaient entre 0.5 % du PIB en Gambie et 33.8 % au Lesotho. Elles dépassaient 10 % du PIB dans six pays, dont quatre (Botswana, Eswatini, Lesotho et Namibie) recevaient la majeure partie de leurs recettes non fiscales du fonds commun des recettes de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU). Les recettes non fiscales étaient supérieures aux recettes fiscales au Botswana, en République du Congo, au Lesotho et en Somalie. Le total des recettes fiscales et non fiscales des pays africains s'élevait en moyenne à 21.9 % du PIB en 2023, et s'échelonnait entre 8.4 % du PIB en Somalie et 56.5 % du PIB au Lesotho.

En 2023, les recettes non fiscales moyennes en Afrique sont restées inchangées en pourcentage du PIB par rapport à l'année précédente. La hausse de 0.6 point des recettes non fiscales diverses (principalement des recettes issues de la SACU) a été compensée par une baisse des revenus de la propriété (principalement des loyers et des redevances) dans un contexte de recul des prix des matières premières : les revenus de la propriété ont cédé 0.6 point en moyenne en 2023 pour s'établir à 2.4 % du PIB. Les dons ont baissé de 0.1 point en 2023. C'est en République du Congo et en Guinée équatoriale que la diminution des recettes non fiscales a été la plus forte, en pourcentage du PIB (respectivement 7.5 et 9.6 points).

L'origine des recettes non fiscales différait selon les pays en 2023. La plupart des recettes non fiscales étaient issues de dons pour huit pays, tandis qu'elles provenaient de loyers et de redevances pour sept pays. Les 18 pays restants, à l'exception des quatre pays bénéficiaires nets de la SACU, ont tiré l'essentiel de leurs recettes non fiscales d'autres sources telles que les intérêts et dividendes et les frais au titre de la vente de biens et services.

Entre 2013 et 2023, les recettes non fiscales moyennes ont diminué de 1.2 point de PIB, principalement en raison d'un repli de 0.7 point des recettes sous forme de dons et de 0.5 point des revenus de la propriété, mais sont restées stables en proportion du PIB depuis 2017. La baisse intervenue entre 2013 et 2023 a presque entièrement couvert l'augmentation des recettes fiscales au cours de la même période, soulignant les difficultés de financement auxquelles les pays africains restent confrontés.

GRAPHIQUE 4. RECETTES FISCALES ET RECETTES NON FISCALES EN POURCENTAGE DU PIB, 2023



Source : OCDE/CUA/ATAF (2025), *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2025*, https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-en-afrique-2025_1ce28fd2-fr.html.

Vers des statistiques régionales harmonisées

- Les *Statistiques des recettes publiques en Afrique* présente un outil élaboré par des responsables de politique fiscale et adapté à l'analyse de la politique fiscale. Elle comprend :
 - Une publication annuelle, accessible en version papier ou en ligne qui permet des comparaisons entre pays.
 - Une base de données très détaillée, accessible en ligne gratuitement.
 - Des notes pays individuelles et des modules de formation en ligne.
- La participation à ce projet est gratuite** : Aucun paiement n'est requis. La participation au projet nécessite approximativement 1-2 semaines de travail pour les agents nationaux. Les principales tâches de compilation de données sont effectuées par l'OCDE.
- Comparabilité et fiabilité** : une méthodologie commune pour recueillir, analyser, agréger et présenter les données de 139 économies à travers le monde. Les données sont validées par les autorités nationales. Ces données sont disponibles dans la base des données mondiale des statistiques des recettes publiques.
- Dialogue** : des échanges bilatéraux et séminaires sur la politique fiscale et les statistiques avec des experts des pays d'Afrique pour un partage d'expériences et de meilleures pratiques.

Partenaires



L'OCDE est une organisation intergouvernementale qui a aidé à développer des normes mondiales, des conventions internationales, des accords et des recommandations depuis 1961 afin de promouvoir des règles dans des domaines comme la gouvernance, la lutte contre la corruption, pour appuyer la responsabilité des entreprises, l'aide au développement, l'investissement mondial et la fiscalité internationale.



Le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) est une organisation internationale créée en 2008 qui représente 44 pays. L'ATAF est une plateforme pour promouvoir la coopération mutuelle entre les administrations fiscales africaines.



L'Union africaine (UA) est une organisation continentale représentant 55 États africains. Crée en 2002, elle est composée de deux organes politiques et administratifs destinés à promouvoir l'unité et la solidarité entre les États africains, coordonner et intensifier la coopération pour le développement.





OCDE/CUA/ATAF (2025), *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2025*, OECD Publishing, Paris,
<https://doi.org/10.1787/1ce28fd2-fr>

CONTACTEZ-NOUS

Pour de plus amples renseignements sur la publication ou pour participer aux prochaines éditions, veuillez consulter https://www.oecd.org/fr/publications/statistiques-des-recettes-publiques-en-afrique-2025_1ce28fd2-fr.html, ou écrire à l'adresse suivante RevenueStatistics@oecd.org

LIENS UTILES

OCDE : <http://www.oecd.org/fr/themes/fiscalite.html>
 et www.oecd.org/fr/dev/
 ATAF: www.ataftax.org/fr/
 AUC: <https://au.int/fr> et <https://statafric.au.int/en>

SUIVEZ-NOUS

@OECDtax
 @OECDdev
 @ATAFtax
 @_AfricanUnion

UN PROJET GLOBAL

Les *Statistiques des recettes publiques en Afrique* s'inscrit dans une série globale qui comprend quatre publications annuelles pour différentes régions ainsi que la *base des données mondiale des statistiques des recettes publiques*.

Lancée en 2018, la base de données mondiale des statistiques des recettes publiques se base sur les publications pour fournir des statistiques comparables et fiables sur les recettes fiscales pour 139 économies de toutes les régions du monde.

<https://www.oecd.org/fr/themes/recettes-fiscales-mondiales.html>

Avec le soutien financier de :



Espagne



Irlande



Japon



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND-DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of Finance

Luxembourg



Norvège



Ministry of Foreign Affairs

Pays-Bas



Royaume-Uni



Norvège
Sweden
Sverige

Suède



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation
Federal Department of Economic Affairs,
Education and Research EAER
State Secretariat for Economic Affairs SECO

Suisse

En collaboration avec :

